Image not found or type unknown

Servitude sur wc et fosse septique

Par **gegenefifi**, le **18/01/2012** à **10:43**

Bonjour,
Nous avons acheté une maison il y a 3 mois. la maison est pourvue d'une véranda où il y a un WC et un placard attenant. mais le placard n'a pas la profondeur du wc. lors de la visite de cette maison nous avons remarqué cette élément et avons posé la question au propriétaire qui nous a répondu qu'il n'y avait rien derrière, que c'était du vide et que c'était muré, qu'elle ne savait pas pas trop en fait.
mais une semaine après l'emménagement dans la maison nous nous sommes aperçu que l'ont entendait parler. sous le conseil du notaire, nous sommes donc allés voir les voisins pour éclaircir cette affaire. il s'est avéré que derrière ce fameux placard ce sont les WC du voisin qui s'y situent !
de même une servitude nous avait été signalé lors de la signature du préavis de vente. cette servitude disant que le voisin abritait sous sa maison une fosse septique commune aux 2 maisons et qu'en échange nous abritions son WC. mais comme la fosse septique a été comblé il y a quelques dizaines d'années lors du passage au tout à l'égout, la servitude n'a plus lieu d'être.
donc son WC n'a plus lieu d'exister dans notre veranda ???
quel recours avons nous?
devons nous nous retourner contre le notaire ? l'ancienne propriétaire ??? la voisine ???
pouvons nous récupérer notre bien ??
merci d'avance de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés